

Dispositif d'insertion par le maraîchage biologique. Épreuve d'une nouvelle gouvernamentalité

KENJIRO MURAMATSU¹

Résumé : Le travail d'insertion socio-professionnelle montre un mode d'exercice caractéristique de la gouvernamentalité néolibérale et contemporaine. Le cas d'un dispositif d'insertion par le maraîchage biologique en Belgique, étudié dans ce texte, vise par sa forme une « production du corps régulateur » combinant concrètement les enjeux de régulation de l'économie et de contrôle de l'individu. Ainsi, loin d'être un simple effet illusoire d'une idéologie, son lieu d'opération constitue un lieu central de légitimation de l'action du « social » inscrit dans une politique de l'État social actif. Suite à une mise en évidence d'éléments de cadrage discursif et normatif de l'action, nous examinerons des effets de ce cadrage à partir de la forme d'engagement des opérateurs dans leur espace d'activités concret. Le régime d'action compassionnel de ces travailleurs, combiné à celui civique, se trouve au cœur de l'épreuve politique et pratique de cette nouvelle gouvernamentalité.

Mots clés : *insertion socio-professionnelle, gouvernamentalité, néolibéralisme, État social actif, maraîchage biologique, espace d'activités concret, formes d'engagement, compassion*

La réalisation des politiques d'insertion sociale ou « socio-professionnelle » serait, nous semble-t-il, plus qu'un effet illusoire tenant à des jeux d'alliances ou antagonistes entre les agents sociaux, mais un véritable lieu d'exercice et d'épreuve du pouvoir traversant notre société libérale avancée. Par l'exemple d'un dispositif d'insertion par le maraîchage biologique en Belgique, nous interrogerons d'abord la raison et la modalité de ce type d'action publique

¹ Doctorant en Sciences politiques et sociales à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Liège (<http://www.ishs.ulg.ac.be/>), membre de l'Unité Socio-Économie, Environnement, Développement (SEED/ULG, <http://www.dsge-arlon.ulg.ac.be/SEED/>), en cotutelle avec l'Université de Haute-Alsace (<http://www.uha.fr/>). Pour la liste des travaux, voir : <http://orbi.ulg.ac.be/browse?type=author&value=Muramatsu,%20Kenjiro%20s053667>.

particulier, puis les problèmes posés dans la dynamique locale de l'élaboration et de l'exercice de l'action².

Quelques éléments méthodologiques : nous adoptons d'abord une méthode ethnographique ouverte et réflexive non seulement au sens de l'observation participante, mais également au sens exploratoire. Exploratoire, pour la rareté de l'objet d'étude, ainsi que pour l'incertitude qui se pose au niveau politico-scientifique sur ce type de projet qui consiste d'abord à soutenir socialement et professionnellement (techniquement) une série de personnes dites « en difficulté », mais qui sont aptes au travail (bénéficiaires du Revenu d'Intégration, chômeurs de longue durée). L'incertitude, car cette action militante ou publique doit affronter la réalité de plus en plus sévère du marché de l'emploi, alors que le domaine d'activité promu comme le maraîchage biologique, n'est pas forcément le plus prometteur pour trouver un emploi durable, ou pour acquérir une compétence professionnelle valorisable sur le marché de l'emploi. Pourtant, ces politiques ont tendance à être formulées dans l'optique de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle. Et face à cette question primaire, vient l'interrogation suivante : comment peut-on alors qualifier et évaluer « rationnellement » et « politiquement » ce type d'action ?

À partir de ce questionnement de départ, nous avons mené une investigation sur les initiatives présentes en la matière principalement en Région wallonne de la Belgique durant les années 2007-2008 et 2008-2009³. Notre cas d'étude est une EFT « Ferme Delsamme » (ci-après l'EFT FD) L'EFT (Entreprise de Formation par le Travail), une forme belge d'entreprise sociale d'insertion intégrant un volet de production de biens et de services. Elle est mise en place en 2002 sous la tutelle du CPAS⁴ de la commune de La Louvière. La Louvière est une ville située dans la Province du Hainaut, confrontée depuis les années 1960-70 à une profonde mutation économique avec le déclin de ses anciennes industries comme le charbonnage, la sidérurgie, la faïencerie, etc. Par conséquent, cette région est touchée par un important taux de chômage et la précarité économique. L'enquête a été effectuée de manière intensive durant trois mois (avril 2009-juin 2009) avec une installation résidentielle, et de manière plus distanciée et sporadique durant une année et demie depuis juillet 2008 jusqu'à octobre 2009.

² En le faisant, au fond, nous amorçons par un détour une question plus générale sur le sens et le mode d'usage de l'agriculture au service de la société post-industrielle, qui est le thème de la thèse de l'auteur en cours. Cette question ne sera pas traitée en tant que telle dans ce texte.

³ Quelques traits généraux des jardins d'insertion en Belgique, sans pour autant en proposer ici une typologie : il y a une trentaine d'initiatives dont la plupart associatives nées depuis la fin des années 1990 sauf quelques exceptions, ayant pour objectif l'« insertion sociale » sous diverses formes : d'un côté communautaire, culturel, autoproduit, de l'autre resocialisation, formation plus professionnelle. Il y a aussi le clivage géographique urbain, semi-urbain et rural, et le clivage associatif ou militant et institutionnel comme le CPAS, etc. De même, il existe en France des réseaux développés et souvent reconnus dans un cadre de l'IAE (Insertion par l'Activité Économique) comme le Réseau Cocagne fédérant près d'une centaine de jardins respectant sa charte commune (lutte contre l'exclusion, agriculture bio, commercialisation, intégration du secteur professionnel agricole), et « Jardin dans tous ses états » fédérant des milliers de micro-projets de jardins qui ne font pas nécessairement la commercialisation (solidaires, communautaires, en milieu carcéral, pédagogiques, collectifs, jardins familiaux ouverts, en pied d'immeubles, jardins intergénérationnels, jardins d'insertion, jardins et handicap).

⁴ Centre Public d'Action Sociale, organisme communal chargé des services sociaux en Belgique.

En présentant quelques éléments essentiels du résultat de cette enquête, nous proposerons une piste d'analyse portant sur plusieurs niveaux de l'action : discours politiques et normes institutionnelles affirmant quelques principes de cadrage ; pratiques des opérateurs mettant à l'épreuve ces principes en action.

1. Discours de l'État social

Quelques éléments de discours politico-institutionnels nous paraissent importants pour saisir le contexte de l'élaboration du projet de l'EFT FD. D'abord, depuis la fin des années 1990, nous sommes dans un contexte politique bien connu, celui de l'« État social actif », énoncé en Belgique par F. Vandebroucke en 1999, alors ministre des Affaires sociales, flamand et socialiste, qui était en phase avec la politique de la troisième voie britannique, blairiste inspiré par A. Giddens, qui était alors conseiller proche du Premier ministre britannique, ou encore inspiré du nouveau centrisme allemand de Schroeder (*Die Neue Mitte*). Ces discours s'inscrivent dans la mouvance commune d'une nouvelle social-démocratie européenne qui montait alors en puissance⁵. Ici, nous avons examiné trois textes qui nous semblent importants pour saisir les éléments essentiels de l'État social actif⁶.

Relevons plusieurs points essentiels de ces discours réformateurs : rôle de l'État social jugé trop lourd et passif, et redéfini pour être complémentaire de la « *fonction essentielle du marché* », l'égalité des chances ou des possibilités d'accès pour les individus au marché et à la société ; d'où le terme de l'exclusion introduite par Giddens à la place de l'inégalité⁷ ; puis l'objet d'intervention est l'individu redéfini comme « *capital humain* »⁸, étant entrepreneur de lui-même⁹.

⁵ Nous avons également depuis 1997 l'impulsion coordinatrice et subsidiaire de l'Union européenne par sa nouvelle direction de la politique de l'emploi avec la SEE (Stratégie Européenne de l'Emploi). Nous n'analysons pas cette politique dans ce texte.

⁶ Giddens, 1999 ; Vandebroucke, 1999 ; Blair & Schroeder, 1999. Pour une lecture complémentaire sur la pensée de la troisième voie de A. Giddens, voir Jobert, 2002.

⁷ "The new politics defines equality as inclusion and inequality as exclusion, although these terms need some spelling out" (Giddens, 1999, p. 102).

⁸ "The guideline is investment in human capital wherever possible, rather than the direct provision of economic maintenance. In place of the welfare state we should put the social investment state, operating in the context of a positive welfare society" (Giddens, 1999, p. 117) ; "The most important task of modernization is to invest in human capital : to make the individual and businesses fit for the knowledge-based economy of the future. (...) Modern social democrats are not laissez-faire neo-liberals. Flexible markets must be combined with a newly defined role for an active state. The top priority must be investment in human and social capital." (Blair & Schroeder, 1999).

⁹ "Government policy can provide direct support for entrepreneurship, through helping create venture capital, but also through restructuring welfare systems to give security when entrepreneurial ventures go wrong" (Giddens, 1999, p. 124) ; "The belief that the state should address damaging market failures all too often led to a disproportionate expansion of the government's reach and the bureaucracy that went with it. The balance between the individual and the collective was distorted. Values that are important to citizens, such as personal achievement and success, entrepreneurial spirit, individual responsibility and community spirit, were too often subordinated to universal social safeguards" (Blair & Schroeder, 1999).

Ces discours renvoient à l'analyse du néolibéralisme de Michel Foucault ayant repéré un « *retour à l'homo œconomicus* » opéré par des économistes néolibéraux de l'École de Chicago, qui consiste à dire que l'individu n'est ni un simple vendeur de sa force de travail, ni un simple bénéficiaire des services publics ou privés, mais également « producteur » de son revenu et de sa satisfaction par son entreprise rationnelle de travail et de consommation¹⁰. Dans cette optique, le but de l'intervention gouvernementale est la production ou le renforcement de ce capital humain par le biais notamment de l'enseignement et de la formation, mais aussi par la réforme d'une série d'autres domaines : santé, logement, transport, cadre de vie, criminalité, etc. Avec le concept de capital humain, la société est incitée à être entrepreneuse avec ses opérateurs publics et privés, une « *société de personnes actives* »¹¹, selon Vandembroucke.

C'est dans ce contexte politico-institutionnel qu'un nouveau cadrage des services sociaux dits d'insertion socio-professionnelle (ci-après « ISP ») a été élaboré par la Direction de l'Emploi et de la Formation professionnelle de la Région wallonne en coordonnant une série d'« *opérateurs des actions de formation et d'insertion* » visant la socialisation, la préqualification, la qualification et la transition à l'emploi des bénéficiaires¹². L'EFT et l'OISP (Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle), régis également par un Décret du 1^{er} avril 2004 (par la suite « Décret EFT-OISP »)¹³, ont formellement pour but la préparation de l'ISP des personnes éloignées du marché de l'emploi, par la socialisation et la préqualification¹⁴.

¹⁰ Sur la notion du capital humain formulée par les économistes néolibéraux de l'École de Chicago, voir Foucault, 2004b, p. 225-239.

¹¹ « *Si l'État social montre ses limites, le moment est venu de redéfinir celles-ci. J'ai estimé qu'il était utile de donner un nom au nouveau projet : l'État social actif. Il va de soi que la réalité sociale connaît une évolution progressive ; aussi, un nouveau projet pour la politique sociale se substitue-t-il progressivement à l'ancien. Mais l'orientation doit être claire : un État social "actif entreprenant" qui vise à une "société de personnes actives" sans renoncer à l'ancienne ambition de l'État social, c'est-à-dire une protection sociale adéquate* » (Vandembroucke, 1999).

¹² Cette coordination est assurée par le cadre dit « DIISP (Dispositif Intégré d'Insertion Socioprofessionnelle) », régi par le décret du 1^{er} avril 2004 relatif au DIISP qui « *organise entre différents opérateurs des actions de formation et d'insertion, intégrées, coordonnées et centrées sur les bénéficiaires (demandeurs d'emploi inscrits au Forem : Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi), en ayant pour finalité leur accès à un emploi durable et de qualité* » (Décret DIISP, art. 2, § 1. Explication entre parenthèses ajoutée par l'auteur). Parmi ces opérateurs, figurent les organismes suivants : Forem, les centres de formation du Forem, OISP (Organisme d'Insertion Socioprofessionnelle), EFT, Missions Régionales pour l'Emploi, les Centres de validation des compétences, l'IFAPME (Institut wallon de formation en alternance des indépendants et petites et moyennes entreprises, les centres de formation de l'IFAPME, CPAS, Régies de quartier, AWIPH (Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées) et les centres de formation de l'AWIPH, établissements de l'enseignement de promotion sociale, centres d'éducation et de formation en alternance. (Décret DIISP, art. 2. § 2).

¹³ Décret relatif à l'agrément et au subventionnement des organismes d'insertion socioprofessionnelle et des entreprises de formation par le travail.

¹⁴ Le premier objectif de ces organismes est de « *préparer l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires (...), en s'inscrivant dans le Dispositif Intégré d'insertion socioprofessionnelle (...)* » (art. 3, § 1 du décret cité ci-dessus.) L'historique de ce type d'organismes d'insertion par le travail remonte aux années 1970 marquées par la crise économique et la hausse de chômage, et où il n'y avait pas encore de reconnaissance juridique pour ces organismes de type militant. La première reconnaissance publique remonte à 1987 avec l'agrément wallon d'« *entreprise d'apprentissage professionnel* » (EAP). Sur ce point, voir le numéro 36 de l'ESSOR de l'Interfédé (2006) consacré à l'historique des EFT et OISP.

Sur cette mouvance politico-institutionnelle, nous avançons notamment que ce discours de l'État social actif est plus qu'un avatar de l'invasion par l'idéologie néolibérale dissimulant ses effets destructeurs de l'ordre social ancien de l'État social classique¹⁵, mais une (ré)affirmation décisive d'un nouveau mode d'intervention gouvernementale qui consiste en un conditionnement de la liberté qui relève non seulement du marché, mais de la société avec toutes ses dimensions « non marchandes », par une redéfinition ou création des rôles des opérateurs intermédiaires qui sont, eux aussi, censés être « entrepreneurs » de leurs actions. C'est un art néolibéral de gouverner, une nouvelle gouvernamentalité dont la source de légitimité se déplace de l'État vers le marché. La légitimité provient *in fine* des effets de l'exercice de cette liberté¹⁶. Comme Foucault l'a souligné, ce n'est pas non plus immédiatement une injonction contradictoire de la liberté (« sois libre »), mais plutôt un conditionnement sur la liberté qui est elle-même cause et effet d'intervention¹⁷. Le problème politique n'est plus l'opposition entre le social et l'économique, mais la rationalité de l'action gouvernementale qui consiste à pondérer, transactionner¹⁸ et déterminer pourquoi, comment, jusqu'où, ce qui est bien ou mal de faire pour une société « économique » ou davantage « à économiser ». Le pouvoir d'arbitrage n'appartient a priori plus à l'État, mais à la régulation du système de cette liberté considérée comme à la fois la cause et l'effet de l'intervention. Foucault qualifie cette relation de pouvoir comme la nouvelle gouvernamentalité néolibérale dont l'origine était dessinée par le libéralisme du « laissez-faire » au XVIII^e siècle en Europe¹⁹.

¹⁵ Par exemple, Bourdieu, 1998 : « (...) on est ici devant un extraordinaire paradoxe : alors que les obstacles rencontrés sur la voie de la réalisation de l'ordre nouveau – celui de l'individu seul, mais libre – sont aujourd'hui tenus pour imputables à des rigidités et des archaïsmes, et que toute intervention directe et consciencieuse, du moins lorsqu'elle vient de l'État, par quelque biais que ce soit, est d'avance discréditée, donc sommée de s'effacer au profit d'un mécanisme pur et anonyme, le marché (dont on oublie qu'il est aussi le lieu d'exercice d'intérêts), c'est en réalité la permanence ou la survivance des institutions et des agents de l'ordre ancien en voie de démantèlement, et tout le travail de toutes les catégories de travailleurs sociaux, et aussi toutes les solidarités sociales, familiales ou autres, qui font que l'ordre social ne s'effondre pas dans le chaos malgré le volume croissant de la population précarisée. Le passage au "libéralisme" s'accomplit de manière insensible, donc imperceptible, comme la dérive des continents, cachant ainsi aux regards ses effets, les plus terribles à long terme. Effets qui se trouvent aussi dissimulés (formulé de manière détournée sous l'écran de l'illusion), paradoxalement, par les résistances qu'il suscite, dès maintenant, de la part de ceux qui défendent l'ordre ancien en puisant dans les ressources qu'il recelait, dans les solidarités anciennes, dans les réserves de capital social qui protègent toute une partie de l'ordre social présent de la chute dans l'anomie (Capital qui, s'il n'est pas renouvelé, reproduit, est voué au dépérissement, mais dont l'épuisement n'est pas pour demain.) »

¹⁶ Foucault, 2004b.

¹⁷ *Ibid.*, p. 65.

¹⁸ Le terme de « transaction » trouve alors curieusement toute son importance chez Foucault pour désigner ce processus politique « désétatisé » qui se détermine entre différents « arts de gouverner » enchevêtrés entre différents agents gouvernants et gouvernés (*ibid.*, p. 14) Il ne semble pas anodin de tenter un rapprochement critique avec le sens sociologique du terme, dans la mesure où, pour M. Blanc, la transaction sociale se définit moins en termes d'arrangements entre les acteurs en présence, qu'en termes de fondation de « principes de légitimité » de l'action collective qui peuvent atteindre le champ politique (Blanc, 1999, p. 189).

¹⁹ Une telle prise intellectuelle sur le libéralisme semble être mal digérée dans la tradition politico-intellectuelle en France : « Le libéralisme est vécu en France comme une doctrine suspecte, tolérée par nécessité mais étrangère à notre pensée. On pense contre lui plus qu'on ne pense en fonction de lui ou à partir de lui. Comparé aux Lumières de la République, il paraît à beaucoup comme leur opposé, le signe de leur relâchement, la promesse mensongère d'une harmonie qui ne saurait en vérité résulter que de l'imposition exigeante de l'intérêt général par un État libéré de

La notion d'« instrumentation »²⁰ trouve sa pertinence dans ce cadre de la gouvernamentalité, en mettant en question l'usage et l'interprétation que les médiateurs politiques locaux peuvent faire des dispositifs globaux d'action publique. Les normes juridiques peuvent y être saisies : selon les auteurs, le dispositif juridique et normatif n'est pas un simple appareil réglementaire, mais l'instrument et le vecteur de dynamique d'action collective, constitué par un « ensemble de règles plus ou moins coordonnées et procédures qui gouvernent les interactions et comportements d'acteurs et d'organisations »²¹.

2. Normes juridiques de l'ISP : Décret EFT-OISP

Dans les normes juridiques de l'EFT selon le Décret EFT-OISP, peuvent se trouver un ensemble d'éléments caractéristiques de la politique du « capital humain » que nous venons d'évoquer. Nous montrons brièvement les quatre objectifs généraux suivants formulés dans le Décret EFT-OISP : préparation de l'insertion socioprofessionnelle ; égalité des chances ; optimisation des trajectoires ; émancipation sociale, individuelle et collective²².

Premièrement, la préparation de l'insertion socioprofessionnelle désigne une place spécifique accordée aux EFT et OISP parmi les opérateurs de formation : celle centrée sur la (re)socialisation, la remise à niveau, la préqualification et l'orientation des bénéficiaires, comme les premières étapes de l'ISP qui précèdent théoriquement celles de la formation qualifiante et de la mise à l'emploi²³. A cet effet, le public cible de ces organismes est spécifié comme le public le plus éloigné du marché de l'emploi (chômeurs de longue durée, prisonniers, étrangers).

Deuxièmement, le principe de l'égalité des chances²⁴ donnant aux bénéficiaires le droit d'accès à la formation et à l'emploi, peut être considéré comme une incitation à la libre circulation des gens par et dans le marché de l'emploi.

l'emprise des intérêts particuliers. (...) C'est précisément à ressaisir le fil du libéralisme en tant que pensée de gouvernement et non de repoussoir de l'art républicain de gouverner que s'est employé M. Foucault » (Donzelot, 2005, pp. 2-3).

²⁰ Lascombes & Le Galès, 2004. Un instrument des politiques publiques se définit comme « un dispositif qui est à la fois technique et social » qui organise des relations sociales entre les acteurs selon les représentations et significations qu'il porte. C'est également « un type particulier d'institution, un dispositif technique avec le but générique de porter un concept concret sur la relation entre les politiques et la société et soutenu par un concept de régulation » (*ibid.*, p. 13). En bref, le dispositif d'action publique est composé des trois éléments suivants : cadrage des problèmes, mise en relation des acteurs et mise en place de normes sociale et pratique.

²¹ « Instruments are institutions in the sociological meaning of the term. "Institution" is used to mean a more or less coordinated set of rules and procedures that governs the interactions and behaviors of actors and organizations » (Lascombes & Le Galès, 2007, p. 8).

²² Décret EFT-OISP, art 3. Pour précision : une caractéristique de l'EFT est son volet productif et marchand de la formation, qui est limité au cadre « accessoire » dans l'OISP. Les EFT doivent avoir une dimension marchande d'activités dites de « mise en situation réelle de travail débouchant sur une production de biens et services » (Décret EFT-OISP, art. 9, 2°).

²³ « a. Socialisation ; b. Remise à niveau, préqualification et orientation ; c. Formation qualifiante ; d. Transition à l'emploi » sont les quatre étapes ayant été définies en 1997 par la politique du « Parcours d'insertion » de la Région wallonne suite à une impulsion donnée en ces termes par le Conseil de l'Europe depuis le début des années 1990.

²⁴ Décret EFT-OISP, art. 3, 2° « favoriser la promotion de l'égalité des chances des bénéficiaires dans l'accès à la formation et à l'emploi ».

Troisièmement, le principe de l'optimisation des trajectoires des individus²⁵, identifiant les risques possibles (« difficultés ») dans le parcours de vie de chaque bénéficiaire, montre bien la traduction de la notion de l'homo oeconomicus : entrepreneur minimisant les risques que comporte son entreprise et maximisant les « éléments positifs » pour ses profits et ceux de la société, qui sont constitués par les compétences sociales et professionnelles de la personne.

Quatrièmement, le principe de l'émancipation sociale, individuelle et collective²⁶ indique l'intégration du « bien-être » dans ces dispositifs d'insertion à la fois comme un objectif (ou effet escompté), et un moyen (ou cause).

Enfin, l'ensemble des objectifs généraux de ces entreprises sociales wallonnes (EFT-OISP) montre bien les éléments caractéristiques du « dispositif de sécurité » analysé par Foucault : circulation des gens et des choses, minimisation des risques et maximisation des profits par l'intervention sur la liberté des gens et des choses, ce qui implique une logique de calcul sur le coût et le bénéfice de cette intervention elle-même²⁷. Ce type de dispositif s'appuie sur la liberté des gens et des choses²⁸, à la différence du dispositif de discipline qui consiste en la privation de la liberté comme la prison.

3. Discours politiques sur l'ISP et l'EFT FD à La Louvière

Comment les médiateurs politiques locaux se sont-ils servis de ce dispositif d'ISP dans leur cadre territorial²⁹ ? Par l'examen systématique des discours et débats au Conseil communal de La Louvière, les trois logiques de légitimité et de cadrage ont été identifiées : elles essaient à la fois de légitimer et de cadrer leur action pour la mise en place des services d'ISP, mais également d'en faire usage en offrant une nouvelle interprétation sans exclure des controverses.

Premièrement, la *logique patrimoniale (ou territoriale)* marque une volonté politique de territorialisation de la mesure d'ISP en relevant ce qui est commun parmi divers intérêts et ressources en présence, en vue de construire un bien

²⁵ Décret EFT-OISP, art. 3, 3° « *optimiser les trajectoires de chaque bénéficiaire par une approche intégrée, basée sur le partenariat entre opérateurs de formation ainsi que sur les difficultés qu'il rencontre par rapport au marché de l'emploi* ».

²⁶ Décret EFT-OISP, art. 3, 4° « *assurer à tous les bénéficiaires des pratiques de formation favorisant l'émancipation sociale, individuelle et collective* ».

²⁷ Foucault, 2004a, pp. 31-89.

²⁸ Selon Foucault, la liberté est définie dans ce cadre « *possibilité de mouvement, déplacement, processus de circulation des gens et des choses* » qui s'intègre dans « *une physique du pouvoir ou un pouvoir qui se pense comme action physique dans l'élément de la nature et un pouvoir qui se pense comme régulation qui ne peut s'opérer qu'à travers et en prenant appui sur la liberté de chacun* » (Foucault, 2004a, p. 50).

²⁹ Une précision : le projet « Ferme Delsamme » du CPAS de La Louvière, inauguré en octobre 2002, a obtenu l'agrément EFT qui était régi par l'Arrêté wallon d'avril 1995. Ce dernier ne concernait encore que les EFT : « *L'E.F.T. a pour objet d'assurer la formation de stagiaires en recourant à une pédagogie spécifique. Celle-ci repose sur l'accomplissement d'un travail productif, assorti d'une formation théorique adaptée aux besoins individuels, et sur l'accompagnement psycho-social du stagiaire. La formation a pour but l'insertion socio-professionnelle de demandeurs d'emploi qui rencontrent des difficultés importantes d'insertion sur le marché de l'emploi en raison de caractéristiques socio-culturelles. Elle vise l'acquisition ou le renforcement de compétences suffisantes pour permettre soit la conclusion d'un contrat de travail soit l'accès à une formation qualifiante* » (art. 3, § 1).

commun local³⁰. Une série d'objectifs conçus par le responsable politique qui était alors le président du CPAS illustrent cette volonté : *1 Restauration d'un bâtiment historique qui était en ruine ; 2 Valorisation agricole de la ferme ; 3 Une entreprise de formation en milieu agricole pour répondre à la crise de l'emploi ; 4 Précarité économique à combattre ; 5 Accès à des légumes biologiques pour la population locale*³¹. Dans cette logique, nous pouvons lire aisément une part d'appropriation politique (ou politicienne) dans un but réputationnel en faisant de ce site l'offre d'un bien commun local à la population à visée multiple. Mais pas seulement : nous remarquons également un infléchissement discursif par rapport au principe de l'égalité des chances. En fait, la visée de cette politique d'ISP sera désormais la mixité sociale et territoriale, par le biais de services à la population, plutôt que la régulation du marché de l'emploi en tant que tel.

Deuxièmement, la *logique d'insertion sociale*, étant l'objet central de l'action, consiste à donner à la personne-bénéficiaire des moyens d'être le plus autonome possible dans ses multiples facettes de la vie (santé, famille, liens sociaux, économie, habitudes, etc.) Des propos du bourgmestre de La Louvière³², ayant été à l'origine du projet en tant que président du CPAS de l'époque, montrent clairement cette visée particulière de l'insertion sociale distinguée de celle professionnelle, et le caractère du jardinage particulièrement adapté à cette fin. D'abord, il y a un constat d'une panne grave de la personne (« elle est déstructurée »), intention de la réparer par la reconstruction d'un sens « structurant » de sa vie, nécessité d'aménager un espace d'activités spatio-temporel et concret, celui de jardinage offrant un travail à la fois personnalisé et collectif, dans un milieu ouvert, naturel, et gratifiant³³.

³⁰ Nous empruntons ce concept du bien commun local à Lascoumes et Le Bourhis (1998), selon lesquels il est avant tout un cadre d'interaction, énonçant un objet d'intérêts généraux, avant d'être un contenu ou une substance donné a priori. Mais ce contenu est à produire à partir d'une « *mise en place territoriale d'instruments de connaissance, de délibération et de décision peu finalisés a priori* » instituant « *une construction localisée et plurielle de l'action collective* » en se distinguant « *des actions dites "substantielles", qui sont produites par une autorité centralisée définissant d'entrée les buts poursuivis et les moyens de les atteindre* » (*ibid.*, pp. 38-40) Par l'emploi de ce concept, nous avons l'intention de dépasser le sens général de la notion d'« utilité sociale » correspondant aux besoins non satisfaits par l'État et le marché, et légitimant le statut des associations à but non lucratif. Pour la généalogie et les modalités contemporaines de cette notion, voir Hély (2006).

³¹ Coordinateur général de l'EFT Ferme Delsamme, entretien, 17 février 2009.

³² Bourgmestre de La Louvière, entretien, 9 juin 2009.

³³ « *Donc on a commencé, disons, à écrire ce projet, à l'imaginer en terme d'aménagement du site, et moi, j'ai tout de suite été convaincu des vertus de la culture maraîchère, et bon, bien sûr de la culture maraîchère biologique, par rapport à, disons, l'insertion sociale et professionnelle, ensuite. Ce qui m'intéressait surtout, c'était l'insertion sociale. Alors, pourquoi ? Parce que, je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup de personnes qui étaient aidées par le CPAS, et qui étaient parfois complètement déstructurées, disons, psychologiquement, socialement. Et il était, pour elle, il n'était pas envisageable pour elle d'imaginer du jour au lendemain, une insertion professionnelle. Parce qu'il y a une structure mentale, disons, sociale, qu'il faut construire progressivement avec la personne. Et les mises au travail n'étaient pas toujours possible tout de suite avec ces personnes. Et en étant allé sur place en France, je me suis aperçu que la culture était quelque chose de très structurant pour les personnes. Très structurant, euh, je crois que ça, effectivement, pour ça, il y a plein de points positifs par rapport au fait que, au-delà de cela, le concept est très valorisant pour les personnes. Parce que le projet, c'est de dire "Voilà, les personnes vont de A à Z du projet, elles portent le projet totalement, à l'heure de la graine jusqu'à la vente". Donc, c'est très valorisant, il y a une reconnaissance de travail accomplis, il y a aussi une finalité qui est donnée à la personne dans son travail, on peut former les personnes, je crois qu'il est important de dire qu'une personne,*

La politique du « travail sur Soi »³⁴ est ici à l'œuvre : l'individu est accompagné pour qu'il travaille sur lui-même « sans fin » à partir de gestes et d'activités les plus banals pour mener une vie sociale et « normale » (se lever de bonne heure, manger sainement, se laver correctement, saluer et respecter les gens, etc.) Et c'est là que le jardin se trouve particulièrement valorisé comme outil d'action par excellence pour la « restructuration » de la personne. Une particularité du jardin biologique est valorisée comme un choix d'activité opposé au travail industriel par une série de caractères : personnalisé, travail en groupe, gratifiant, milieu ouvert et naturel, tandis que le travail à l'usine est collectivisé, sépare les travailleurs les uns des autres, les aliène par des tâches émietées et répétitives, et les enferme dans un milieu artificiel.

À partir de là, nous posons l'hypothèse que ce dispositif particulier d'ISP montre l'émergence d'un nouveau mode de dispositif consistant à articuler la discipline du corps de l'individu, non pas de manière séparée du système de la liberté (ou de la société) comme la prison ou l'asile, mais comme outil de régulation future et préventive de la « population », que Foucault appelait la « biopolitique ». Cette intervention directe sur le corps individuel lié à la régulation « indirecte » de la population, agit pour une « production du corps régulateur » de l'individu, comme un mode avancé de l'exercice du bio-pouvoir. L'individu est là sans cesse appelé à être lui-même régulateur économique dans la société, tout en étant « responsable » des risques qu'il peut courir et causer à force de ne pas être suffisamment « économique » ou « économisé ».

Troisièmement, la *logique du calcul de coût* implique plus que la simple imposition des critères dominants du champ économique, mais le mode de calcul rationnel de l'action gouvernementale étant au cœur de la transaction politico-sociale où le savoir objectif sur l'objet d'action (notamment la statistique) joue un rôle crucial. Dans notre cas d'étude, cette logique du calcul de coût pose bien des problèmes au niveau politico-administratif avec des critères quantitativistes ou économistes se formulant en chiffres (par exemple, nombre des stagiaires, nombre d'heures de formation, nombre des personnes mises à l'emploi, chiffre d'affaire de l'entreprise, etc.) qui ne comprennent pas toujours d'autres aspects relevant des deux logiques premières ou de la réalité propre au terrain de l'opération : les élus d'opposition (droite ou gauche) lancent des critiques sévères sur l'action de l'EFT FD en termes de concurrence déloyale ; gaspillage financier ; politique de l'emploi défailante (« pas assez de mise à l'emploi ») ; politique de la formation insuffisante (« pas assez de stagiaires », etc.). Plus récemment, à l'administration interne également, la direction prend une attitude de « rigueur » face à une série d'éléments conjoncturels : le renforcement du contrôle de l'allocation de chômage par contractualisation depuis l'application du PAC (Plan d'Accompagnement des Chômeurs) en juillet 2004, la défaite du parti au pouvoir (PS) à l'élection communale en octobre 2006, la crise économique depuis les années 2007-2008, etc. Même à l'administration interne du CPAS, nous avons entendu des critiques personnelles sur les aspects réputationnel et politicien, et peu efficaces de la politique dite « volontariste » à

quand elle commence à faire un travail, si elle a des difficultés personnelles, il est important qu'elle voit la finalité de son travail, qu'elle n'ait pas l'impression de faire les choses pour rien » (Bourgmestre de La Louvière, *op.cit.*)

³⁴ Vrancken & Macquet, 2006.

l'initiative d'une série de nouveaux services d'ISP depuis 2001. Cette logique de légitimité et de cadrage traverse donc différents champs sociaux : politique, administratif, économique, etc.

Mais si ces critiques sont basées sur la logique du calcul de coût de l'action publique, les réponses données à ces critiques de la part des responsables politiques se basent sur les logiques patrimoniale ou sociale : « *Il faut voir le bénéfice social de tout ce que l'on fait, de tous les actes que l'on pose. Il faut dépasser la dimension financière même si cette préformation génère un déficit. Le bénéfice social, pour moi, n'a aucune commune mesure avec le déficit financier que vous avez pointé un peu d'une manière un peu caricaturale*³⁵. » Notamment, depuis l'année 2006-2007, et suite à la crise économique, et à la mise en place du PAC, un basculement des « termes d'échange »³⁶ s'est opéré au niveau politico-institutionnel avec une critique néolibérale renforcée concernant l'effectivité et l'efficacité de l'entreprise. En même temps, depuis son inauguration en 2002, le projet s'est considérablement développé au niveau de la taille de production (près de 250 livraisons de paniers de légumes bio par semaine) et de l'équipement (grands travaux d'aménagement du bâtiment). Depuis 2007-2008, il y a eu un freinage à l'égard de nouveaux investissements, et l'orientation de l'entreprise semble être remise en question en termes de pertinence pour faire face à la crise de l'emploi, et de rationalité/irrationalité de cette intervention vis-à-vis de l'économie de marché (efficacité budgétaire, concurrence déloyale ou non vis-à-vis du secteur privé, etc.)

Enfin, ces trois logiques constituent les principes politiques des mesures d'ISP de La Louvière, et particulièrement du projet de l'EFT FD, étant un projet phare de la commune. Autour de ce projet, la logique patrimoniale consistant à le territorialiser par le biais d'une construction du bien commun local et transversal est en mesure d'infléchir l'orientation penchée vers le marché de l'emploi. Puis, la logique d'insertion sociale travaille la trajectoire et la disposition de la personne pour les « normaliser », au sens non disciplinaire mais de la sécurité. Et ces deux premières logiques s'affirment mal et s'avèrent faibles face à la logique du calcul de coût s'appuyant d'emblée sur des critères économico-administratifs. D'où un déséquilibre dans la gouvernance du projet.

Dans cette étude de cas, c'est précisément cette incertitude des logiques de légitimation et de cadrage de l'action, qui nous conduit à interroger, au niveau du lieu d'opération, les formes d'engagements des personnes en action et mises à l'épreuve, et leur travail d'ajustement pour faire tenir et développer leur action collective de manière plus ou moins durable et justifiable.

4. Espace d'activités concret : des cadrages à l'action

Passons à la dimension des pratiques opératoires du projet, celle que nous appelons l'« espace d'activités concret » de l'action. Indiquons quelques mises en garde théoriques sur cette unité d'analyse : il ne s'agit pas simplement d'observer les pratiques des opérateurs d'« en bas » ou le lieu de la mise en œuvre tout en les séparant des processus de l'élaboration s'opérant « en haut » ou

³⁵ Bourgmestre de La Louvière, 23 décembre 2004, PV du Conseil communal.

³⁶ Rémy (1992).

encore, l'espace où divers publics ne font que réceptionner des croyances politiquement et socialement produites et légitimées par des groupes sociaux dominants, exclusifs et limités.

Il s'agit également d'essayer de répondre à un défi politique posé par le nouveau mode d'exercice du « social » dans l'État social actif dont nous avons examiné l'essentiel plus haut. Selon D. Vrancken, entre l'État social classique et l'État social actif, la nature du travail social a changé et est en train de changer, du travail d'« intégration » au travail d'« intermédiation » : Face aux risques incertains qui ne sont plus seulement liés au travail et au statut stables, mais davantage aux parcours de vie de l'individu, les travailleurs sociaux ne jouent pas seulement un rôle auxiliaire, cloisonné et subordonné par rapport à la hiérarchie politico-institutionnelle pour assurer le « social » négocié et déterminé « en haut » entre les grands acteurs politiques et sociaux, mais ils deviennent eux-mêmes « producteurs » du social en devenant des « intervenants » au niveau local (plutôt que des « assistants sociaux »). D'où un décroisement de catégories professionnelles de ces intervenants qui connaissent et agissent en situation par rapport aux problèmes, pour la définition et le traitement desquels les bénéficiaires sont appelés à « participer » et à « s'impliquer » ; pour agir et savoir en situation sur les problèmes dont les bénéficiaires sont appelés à « participer » et « s'impliquer » dans la définition et le traitement³⁷. Ainsi, selon l'auteur, le social à la fois « se banalise » et devient « étranger à lui-même ».

Pour répondre à ces problèmes, nous adoptons ici une méthode ethnographique empruntée au courant pragmatiste, dite « combinatoire »³⁸, s'attachant à élucider la pluralité et la combinaison de régimes d'action des personnes engagées dans l'action³⁹.

Cette approche convient à nos deux soucis de recherche : d'un côté la question du rapport à la gouvernementalité qui traverse incontestablement les rapports entre gouvernants et gouvernés autour de discours et de dispositifs qui restent disparates, mais de plus en plus (dé)localisés, multiples et intensifiés où différentes rationalités cherchent à se connecter⁴⁰. De l'autre, la question de voir, dans ce rapport à la gouvernementalité, les engagements et les actes qui se réalisent dans un espace local qui constitue de plus en plus le lieu d'intervention stratégique où la régulation politique se met à l'épreuve.

Notre présentation de l'analyse de l'espace d'activités concret de l'action interne se limite aux deux niveaux suivants⁴¹ : a. équipe - direction, b. équipe - stagiaire.

³⁷ Vrancken (2010, p. 30).

³⁸ Dodier & Baszanger (1997).

³⁹ Pour spécifier plus cette méthode : elle se réalise « *en circulant simultanément sur différents terrains, réunit une jurisprudence de cas propre à identifier les différentes formes d'action dans lesquelles les personnes peuvent s'engager, ainsi que leurs combinaisons possibles.* » L'approche pragmatiste procède ainsi à une « totalisation » des données ethnographiques par des « opérations par lesquelles un ensemble de référence en arrive à se constituer dans le cours de l'enquête ethnographique, auquel on en vient en définitive à rapporter chaque donnée concrète » (*ibid.*, p. 38).

⁴⁰ Foucault (2004b, pp. 43-44).

⁴¹ Nous nous passons ici des trois autres niveaux ayant fait l'objet de l'analyse dans la thèse de l'auteur en cours : positionnement des stagiaires ; rapport entre l'entreprise et ses adhérents des paniers de légumes ; positions des agents institutionnels externes.

4.1. Équipe - direction. Un changement de termes de l'échange vers le calcul coût/bénéfice

Autour du problème des freins à l'investissement de la part de l'autorité publique, apparu vers 2007 face à un changement négatif de conjonctures politico-économiques, nous voyons à la fois un changement de termes d'échange dans une série de séquences d'interaction autour du projet de l'EFT Ferme Delsamme ayant eu pour effet des « *modifications de normes de références et d'évaluation* »⁴², engendrant de nouvelles tensions d'engagements entre les personnes en action.

Depuis lors, les personnels de l'équipe de l'EFT ressentent une difficulté à faire comprendre à l'administration communale, leurs propres engagements et actes dans le travail. Ces tensions montrent un écart entre la logique de calcul quantitatif qui engage de plus en plus l'administration communale, et les logiques initiales de conjuguer le défi de l'insertion sociale et professionnelle par une approche territoriale et originale : « *Nos valeurs d'entreprise de formation, je trouve qu'elles sont de moins en moins rencontrées par les valeurs du CPAS. Et ça c'est quelque chose (qui) m'inquiète, parce qu'on met à mal le fonctionnement de l'EFT, non pas au niveau politique communale, parce que ça j'ai encore eu des échos comme quoi on continue à développer la ferme, la ferme est un outil d'insertion très important, mais, je sens une certaine réticence qui est, tout simplement expliquée par le fait que ça coûte cher*⁴³. » ; « *Ça nous démotive. Ça nous démolit d'une certaine façon. On ne voit pas notre investissement*⁴⁴. »

Et le coordinateur pédagogique voit un écart de temporalité entre la politique qui « *veut aller vite* » et la nécessité de « *travailler avec les gens* », ce qui nécessite une autre dimension temporelle. Par exemple, face au problème de l'absentéisme de stagiaires, le simple chiffre de la liste de présence ne suffit pas pour obtenir la confiance de l'autorité, mais il faut expliquer les problèmes que l'on rencontre sur le terrain, jusqu'à ce que le CPAS comprenne que « *les gens sont dans un processus d'insertion, et que ils travaillent à résoudre leur problème* »⁴⁵. Nous trouvons alors un type d'engagement propre et moral au travail social qui fait tenir le sens de l'action elle-même.

⁴² Rémy (1992, p. 85).

⁴³ Coordinateur général, entretien, 17 février 2009.

⁴⁴ Coordinatrice sociale, entretien, 3 avril 2009.

⁴⁵ « (...) Il y a aussi besoin de parler. Il y a aussi besoin d'expliquer les problèmes qu'on rencontre. Parce que si on n'explique pas à notre hiérarchie, si on n'explique pas aux gens qui viennent ici le problème qu'on rencontre, ils peuvent pas le savoir non plus. Eux, ils se prêtent, uniquement à la liste de présence, mais il y a plein d'absents, pourquoi ? Et il faut expliquer pourquoi il y a des absents. Mais il faut expliquer ce qu'on fait aussi. Donc, ici, quand un stagiaire n'est pas là un jour, le lendemain, s'il n'est pas encore là, hop, on le contacte, on le laisse pas comme ça dans la nature ! Il est suivi. On lui téléphone, on lui dit "Pourquoi tu n'es pas là ?" "Ah, j'ai eu des problèmes..." "Viens, viens nous voir ! Viens à la formation, viens nous parler des problèmes" "Et on essaie de voir avec toi comment tu peux résoudre tes problèmes !" Parce que parfois, ils ont besoin de parler aussi. Donc on fait des entretiens, ici, on parle avec eux, justement les aider et les soutenir. Et ça, ça les aide parfois, et ça les aide à venir. Et alors ils sont dans la formation. Et comme ça qu'on arrive qu'ils soient moins absents. Et ça, il faut leur expliquer. (E : Ça prend du temps.) Ça demande du temps, dans la relation de confiance qu'on peut avoir avec les stagiaires. (E : C'est à ce niveau-là que le CPAS, par exemple, quelle orientation aujourd'hui qu'il fait, donne ?) Quand le CPAS comprend que les gens sont dans un processus d'insertion, et qu'ils travaillent à résoudre le problème, alors le CPAS accepte. Tu comprends ? Et il laisse... » (Coordinateur pédagogique, entretien, 7 avril 2009).

Face à cette prépondérance de la logique de calcul au sein de l'administration publique, qui paraît comme une source de méconnaissance du travail des opérateurs de l'équipe, quelles sont les formes d'engagement propres à ces personnels de l'équipe, donnant sens au projet et faisant tenir l'action ?

4.2. Rapport équipe - stagiaires. Compassion et équité

Au niveau du rapport que les personnels de l'équipe entretiennent vis-à-vis des stagiaires, a été identifié un compromis entre deux régimes d'action prépondérants au sein des personnels de l'équipe : travailleurs sociaux (coordinatrice sociale, coordinateur pédagogique) ; le coordinateur général de formation agronome ; agent marketing/animation diplômé en communication ; formateurs agronomes ; secrétaire du coordinateur général ayant été en contrat d'article 60 en administration.

D'abord, nous relevons le régime de « compassion », comme élément central de l'engagement chez les travailleurs sociaux. Selon Philippe Corcuff, il consiste d'abord à « être "pris" », *en pratique et de manière non nécessairement réfléchie, par un sentiment de responsabilité vis-à-vis de la détresse d'autrui, dans le face-à-face et la proximité des corps* »⁴⁶. Ce régime permet aux personnels de l'équipe dont notamment les travailleurs sociaux (coordinateur social, coordinateur pédagogique) d'avoir une capacité critique vis-à-vis de jugements marchands et industriels centrés sur la rentabilité et l'efficacité, tout en activant le discours de la responsabilité intégrant la dimension interpersonnelle⁴⁷.

Cette façon d'être contient une subtilité en combinant la façon familiale de conduire la relation (interdépendance personnelle), avec la façon civique de faire respecter aux autres une règle générale de comportement sans être trop personnelle : le coordinateur pédagogique compare ainsi sa relation avec les stagiaires à la relation parents - enfants où l'affection, la confiance et la règle de la vie sociale vont de pair : « *On devient référent comme leurs parents de manière symbolique.* » ; « *Et ils (stagiaires) acceptent cette relation.* » ; « *Car les stagiaires n'ont pas eu cette relation, à force d'avoir été ballottés de droite à gauche. On essaie de répondre à des questions qui montrent des "trous", des "lacunes" dans leur parcours.* » ; « *Et ils n'osent pas parfois poser des questions, et quand ils osent le faire, la relation, ça change. On arrive à aborder leurs problèmes personnels. C'est le respect. Un moment donné, ils s'en vont, s'ils n'adhèrent pas. La Ferme crée une limite avec son mur symboliquement. Dans les murs, on respecte cette règle, nos valeurs et règles* »⁴⁸.

Nous voyons la performance importante du régime compassionnel, notamment dans la manière des travailleurs sociaux de penser la « chance » à donner

⁴⁶ A partir de la philosophie de Emmanuel Lévinas, Corcuff identifie la compassion comme un régime d'action, comme caractéristique de la forme d'engagement chez des infirmières face à leurs patients, des agents de l'ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi) et des CAF (Caisses d'Allocations Familiales) face aux usagers (Corcuff, 2005, p. 128)

⁴⁷ Selon Corcuff, le régime de compassion comme un mode d'engagement, dépasse dans l'action la relation d'intérêt et de calcul qui trouve les « bornes de son champ de vision » (*ibid.*, p. 129). Car il introduit pendant l'action une infinité de la dette de l'un face à l'autre, ce qui fait un recours à des « normes communes de justice » pour « comparer l'incomparable » (*ibid.*)

⁴⁸ Coordinateur pédagogique, *op. cit.*

aux personnes, tout en évitant une rupture totale de leur relation d'aide : sur les cas d'« arrêts » de formation de certains stagiaires, ces travailleurs sociaux essaient d'abord de discuter et de réorienter les personnes sans entrer en situation d'« affrontement »⁴⁹. Cette exigence de relation consiste à donner à chacun des stagiaires la « *chance d'avoir quelque chose dans la société, vu qu'il n'y a pas beaucoup d'emploi* ». Puis, ils affirment qu'ils sont eux-mêmes « *très, très exigeants comme des enfants* »⁵⁰ vis-à-vis du comportement des stagiaires. N'y-a-t-il pas là, nous semble-t-il, l'idée d'aider la personne, en lui donnant la chance, sans être dépendant du marché de l'emploi ? D'ailleurs, la coordinatrice sociale insiste sur son non-usage des termes d'évaluation largement dominants et relevant du marché de l'emploi tels que la « réussite », le « taux d'insertion », l'« employabilité », car ils ne correspondent pas à la réalité de son travail⁵¹. Ce qui compte pour la réussite, selon elle, c'est plutôt des changements personnels aux niveaux physique, moral, social comme soit le fait de se marier, soit le fait de passer le permis de conduire, soit le fait de se médicaliser, et d'être finalement « *maître de son projet de vie* ».

Par ailleurs, le régime de compassion ne peut tenir qu'avec une règle d'équité, disons « civique », en raison de son caractère lié à l'infinité de la dette d'une personne face à la détresse d'autrui. Ce qui à la fois dépasse la logique marchande de la contractualisation, et implique une injustice liée à des partis pris inhérents à ces relations personnalisées⁵². Les travailleurs sociaux adoptent également une façon civique d'être avec leurs bénéficiaires, sans se laisser faire par certaines attitudes mensongères : « *on le sent, et on leur dit carrément "Attends, tu m'arnaques !" Après, ils disent la vérité, et ils se laissent aller. Et on comprend mieux la situation* »⁵³.

Par ce biais détaché de la dimension strictement interpersonnelle de l'engagement, un accord semble s'établir avec les autres personnels qui ne sont pas engagés dans la relation d'aide en tant que telle, mais dans la formation des gens. Ceci avec une sorte de professionnalisme qui tient un positionnement critique d'un côté vis-à-vis de la bureaucratie, et de la recherche de productivité, de l'autre vis-à-vis de l'affectivité de type familial trop fermé, et de la naïveté du militantisme inspiré.

⁴⁹ « *En tout cas, il n'y a pas d'affrontement.* » (Coordinateur pédagogique, entretien non enregistré, 14 mai 2009).

⁵⁰ « *On est ici très, très exigeants comme des enfants* » ; « *Mais c'est cette exigence qui leur donne la chance. Sinon, ils n'ont aucune chance d'avoir quelque chose dans la société, vu qu'il n'y a pas beaucoup d'emploi* » ; « *Ici, on exige que tu sois comme ça et comme ça* » (Coordinateur pédagogique, entretien non enregistré, 23 juin 2009).

⁵¹ « *Concernant le taux d'insertion, nous, on se refuse d'avoir ce type de précision ou de définition. L'important, c'est d'être maître de son projet.* » ; « *La notion de l'employabilité vient du FSE. Il s'agit de la possibilité de trouver un contrat de travail. Mais, pour nous, c'est une pression. Parce qu'il n'y a pas d'emploi ! Ce qui compte, c'est d'être maître de son projet* » (Coordinatrice sociale, entretien non enregistré, 14 mai 2009). Pour elle, l'essentiel est de travailler le projet de vie de chacun des stagiaires, sans proposer des « *projets malgré eux* » : « *On ne peut pas proposer quelque chose qui dépasse leur capacité et s'ils n'ont pas envie* » (*idem*).

⁵² « *Il s'agit d'un mode d'engagement dans l'action tendu entre mesure et démesure. Il présuppose d'abord une mesure minimale, dans la reconnaissance de la détresse d'autrui, en entraînant au-delà de la mesure vers le don total à l'autre, alors que les mesures communes de la justice sont là pour tempérer la démesure de la relation singulière (pourquoi privilégier l'autrui singulier au détriment de tous les autres?).* » (Corcuff, *op. cit.*, p. 123).

⁵³ Coordinateur pédagogique, entretien non enregistré, 14 mai 2009.

Ce régime d'action civique combiné à la compassion, met l'importance sur le fait d'« être là pour travailler », et plus précisément d'« être là pour apprendre à travailler aux stagiaires » pour accomplir la mission de la formation. Cette grammaire d'action permet aux personnels de l'équipe de tenir une critique vis-à-vis de jugements donnés de l'extérieur selon lesquels leur entreprise reste trop dans l'« affectif » ou l'« occupationnel ». Le coordinateur général dit : « *Mais j'insiste, on n'est pas dans l'émotionnel. On n'est pas dans l'affectif. On est dans le respect mutuel. (...) Donc moi, je désaffectise totalement tout ça, dans le but de professionnaliser*⁵⁴. » Puis, ce mode de raisonnement permet d'être critique vis-à-vis d'un jugement qu'ils entendent dans l'administration communale, formulé de manière méprisante et réductrice en termes de militance naïve ou idéologique en termes d'« activistes écolos » ou d'« extrémistes bio », etc.⁵⁵ Enfin, cet engagement tient également sa critique sur l'attitude routinière et utilitariste des « fonctionnaires » : « *Je pense que dans une EFT, tu peux pas arriver, et te dire : "Mais oui, je fais ça, parce que je vais gagner ma croûte, quoi". Ça, c'est pas possible, parce qu'il y a vraiment un engagement personnel, je veux dire, moi, plus de ma fonction, j'ai de nombreuses activités hors de mes horaires*⁵⁶. » ; « *On est une équipe, on a notre travail, on est des fonctionnaires comme nous, mais on n'est pas des fonctionnaires dans le sens péjoratif du terme "fonctionnaire". On est dynamique, on travaille, on réfléchit, on se forme, on va plus loin, quoi*⁵⁷. » Enfin, le formateur en maraîchage biologique, jouant un rôle technique et spécialisé dans l'activité productive, doit se soumettre également dans cet accord conventionnel compassion-civique, face à une réalité de travail où les normes professionnelles de travail doivent sans cesse céder au comportement, à l'humeur et à l'ambiance dans le groupe des stagiaires. Cette réalité amène finalement le formateur à être persuadé du poids supérieur du côté formatif de la formation, par rapport au côté économique comme la productivité des stagiaires⁵⁸.

5. En guise de conclusion

Le compromis fait d'une combinaison subtile entre le régime d'action compassionnel⁵⁹ et le régime d'action civique semble bien caractériser la forme d'engagement collective des opérateurs dans l'EFT FD. En rappelant de nombreux rapports critiques qu'ils tiennent d'un côté vis-à-vis des discours politiques et juridiques donnant des cadrages normatifs de l'action qui sont disparates et intenses

⁵⁴ Coordinateur général, entretien, 17 février 2009.

⁵⁵ « *Par exemple, en insertion, (...), on a l'image de moi, d'être quelqu'un entre guillemets "extrémiste bio" de manger des carottes bio tout le temps* » (Coordinateur général, entretien, 17 février 2009) ; « *je pense que le côté du CPAS nous voit un peu comme des activistes "écolo"* » (Agent animation/marketing, entretien, 15 avril 2009)

⁵⁶ Agent animation/marketing, entretien, 15 avril 2009.

⁵⁷ Coordinatrice sociale, entretien, 3 avril 2009.

⁵⁸ « *C'est une entreprise de formation, pas une entreprise normale. Accomplir la production n'est pas l'objectif* » (Formateur, 9 avril 2009)

⁵⁹ Nous adoptons ici une distinction entre la compassion et la pitié selon D. Fassin : si la première se base sur une « *émotion concrète ressentie dans la proximité de l'être souffrant* », la seconde sur un « *sentiment abstrait éprouvé à distance des souffrances* » (Fassin, 2004, p. 257).

en soi, de l'autre entre les bénéficiaires (stagiaires) dont les problèmes et objectifs sont à déterminer *in fine* en situation⁶⁰. Que pouvons-nous en retenir ?

Le dispositif d'insertion peut être vu, nous l'avons dit, comme un lieu d'exercice d'une nouvelle gouvernementalité libérale dont l'enjeu politique réside dans un souci de régulation à la fois de l'économie et du corps humain doté de l'esprit et de la vie. Projet de la « production du corps régulateur », une mission utopique, impossible et paradoxale ? Peut-être. Mais c'est au moins la force des choses à laquelle il est très difficile d'échapper.

L'action compassionnelle serait une sorte d'envers nécessaire de la face du capitalisme contemporain où tout doit pouvoir circuler en flux, se connecter en réseau, se communiquer, passer d'un milieu à un autre (espace, culture, profession, projet...) et s'étendre à tout dans un monde « connexionniste »⁶¹. Mais cela aura un coût de plus en plus invisible, incalculable, inobjectivable et insupportable sous la « *menace diffuse de dominations ordinaires* » par laquelle apparaissent diverses formes de souffrances telles que stress au travail, dépression, harcèlement, suicide, etc.⁶² L'action d'insertion que nous avons observée telle qu'elle se fait, ne semble pas être un simple exemple de l'épreuve « par projets » propre au monde connexionniste. Mais elle met au centre de l'exercice du « social », la reconnaissance de la fragilité du sujet, sur laquelle la compassion se centre d'une manière, là également, invisible, incalculable, inobjectivable et difficile à supporter... D'ailleurs, le discours belge de l'État social actif ne parlait-il pas d'une politique de la compassion pour venir en aide d'urgence vis-à-vis de la « vulnérabilité » dans laquelle l'individu peut tomber, et dont les facteurs peuvent dépasser son parcours de vie et sa propre responsabilité⁶³ ? Ce qui met au centre de la politique la relation de soi à soi qui se déroule dans l'espace concret d'activités et d'interventions, sans dissimulation, ni déplacement des jeux ailleurs.

⁶⁰ Face à ce positionnement des encadrants, il reste à procéder à une analyse subtile des formes d'engagement chez chacun des bénéficiaires au plus près d'eux.

⁶¹ Boltanski & Chiapello (1999).

⁶² « (...) le social s'est amplifié à mesure que nos sociétés se développaient, y jouant un rôle croissant et c'est bien là tout le paradoxe. Mais il est là pour intervenir sur les problèmes sociaux, dans une économie de la connaissance et des services qui a davantage besoin de compétences, de savoir-faire que de force physique. Or, derrière les véritables perspectives de progrès et de développement dont cette évolution de société est porteuse, se cache la menace diffuse de dominations ordinaires. Celles-ci se jouent autour des nouvelles formes de souffrance qui ont souvent pour nom stress au travail, burn-out, dépression, harcèlement, violences interpersonnelles, suicide et nombre de pathologies qui nous rappellent combien de corps trinquent sous le rythme effréné de la modernité » (Vrancken, 2010, p. 101).

⁶³ « Certaines conséquences de choix individuels – des choix pour lesquels les personnes sont bel et bien responsables – sont tellement dramatiques, la vulnérabilité qui en découle est tellement fondamentale, que nous voulons néanmoins rectifier la situation. Ainsi, un urgentiste confronté à deux blessés graves ne se demandera pas lequel des deux a respecté ou non le code de la route. Cette question se pose tout au plus ultérieurement, lors de l'examen des aspects financiers de l'accident. Il en va de même pour un grand nombre d'autres décisions dans le domaine social, où l'on ne se demande pas 'comment untel en est arrivé à telle situation'. Cette intuition s'appelle compassion, une intuition qui selon certains n'a pas sa place dans le domaine rigoureux de la justice mais qui la complète. Je pense que 'la protection des personnes vulnérables' peut malgré tout occuper une place indépendante comme exigence de justice, lorsque nous faisons référence à l'État social actif » (Vandenbroucke, *op. cit.*).

Kenjiro MURAMATSU
7 Rue de la Broque 67000 Strasbourg France
Tél : +33(0)645397539
Courriel : kenarlon@gmail.com

Bibliographie

- BLAIR T. & SCHROEDER G., 1999, « Europe : The Third Way/Die Neue Mitte », London, 8 June 1999.
- BLANC M., 1999, « Participation des habitants et politique de la ville », in Blondiaux L., Éd., *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*. Paris, PUF, pp. 177-196.
- BOLTANSKI L. & CHIAPPELLO Ev., 1999, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard.
- BOURDIEU P., 1998, « L'essence du néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, mars 1998.
- CORCUFF Ph., 2005, « De la thématique du "lien social" à l'expérience de la compassion. Variété des liaisons et des déliaisons sociales », *Pensée plurielle*, n° 9, pp. 119-129.
- DODIER N. & BASZANGER I., 1997, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, 38(1), pp. 37-66.
- DONZELOT J., 2005, « Foucault, le libéralisme et nous », http://www.donzelot.org/articles/Foucault_le_liberalisme_et_nous.pdf.
- FASSIN D., 2004, *Le gouvernement des corps*. Paris, EHESS.
- FOUCAULT M., 2004a, *Sécurité, territoire, population : Cours au Collège de France. 1977-1978*. Paris, Seuil/Gallimard.
- FOUCAULT M., 2004b, *Naissance de la biopolitique : Cours au collège de France. 1978-1979*. Paris, Seuil/Gallimard.
- GIDDENS A., 1999, *The third way: the renewal of social democracy*. Cambridge, Polity Press.
- HÉLY M., 2006, « De l'intérêt général à l'utilité sociale : transformations de l'État social et genèse du travailleur associatif », in Astier I., Duvoux N., Éd., *La société biographique : une injonction à vivre dignement*. Paris, L'Harmattan, pp. 173-194.
- Interfédération des Organismes de Formation et d'Insertion Wallonie-Bruxelles, 2006, « Dossier : l'ISP, des racines et des ailes. 30 ans d'histoire », *L'Essor de l'Interfédé*, n° 36, mai 2006, Interfédération des Organismes de Formation et d'Insertion Wallonie-Bruxelles.
- JOBERT B., 2002, « Une Troisième voie très britannique. Giddens et l'État-providence », *Revue de sociologie française*, 2002, vol. 43, n° 2, pp. 407-421.
- LASCOUMES P. & LE BOURHIS J.-P., 1998, « Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures », *Politix*, vol. 11, n° 42, pp. 37-66.
- LASCOUMES P. & LE GALÈS P., 2007, "Introduction – Understanding Public Policy through its Instruments – From the Nature of Instruments to the Sociology of Public Policy Instrumentation", *Governance*, 20 (2007), pp. 1-21.
- LASCOUMES P. & LE GALÈS P., 2004, « L'action publique saisie par ses instruments », in Lascoumes P. & Le Galès P., Éd., *Gouverner par les instruments*. Paris, Les Presses de Sciences Po, pp. 11-44.
- RÉMY J., 1992, « La vie quotidienne et les transactions sociales : perspectives micro ou macro-sociologiques », Blanc M., Éd., *Pour une sociologie de la transaction sociale*. Paris, L'Harmattan, pp. 83-111.
- VANDENBROUCKE Fr., 1999, « L'État Social Actif : une ambition européenne », Amsterdam, DenUyl.
- VRANCKEN D., 2010, *Social barbare*. Charleroi, Couleur livres.
- VRANCKEN D. & MACQUET Cl., 2006, *Le travail sur Soi. Vers une psychologisation de la société ?*. Paris, Belin.

